

Centre Hospitalier de Mayotte

Type : Marché de travaux

Edition : ffff

Parution web : 2025-03-11

Parution print : 2025-03-12

Centre Hospitalier de Mayotte

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Affaire N° 04/TRAV/2025

TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RESTRUCTURATION ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS
DU CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE

Avis n°25- 26614 envoyé au BOAMP le 10/03/2025

SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Achats et de la Logistique - Département Commande Publique

B. P. 04, Tél. 02 69 64 80 34 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par Monsieur DEFOUR Jean-Mathieu – Directeur CHM

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché :

La présente consultation concerne la passation d'accords-cadres multi-attributaires pour satisfaire les besoins du Centre Hospitalier de Mayotte en matière de travaux à réaliser sur les différents sites du CH de Mayotte pendant les années 2025 à 2029.

2.2 Classification nomenclature :

45453000-7 Travaux de remise en état et de remise à neuf

2.3 Division en lots : oui

Les travaux seront composés en 10 lots définis comme suit :

Lot 3a Carrelage

Lot 3b Sol souple

Lot 4 Menuiseries intérieures

Lot 5 Menuiserie aluminium

Lot 10 Clim- ventilation

Lot 16 Etanchéité

Lot 17 Pose contrôle d'accès

Lot 18 Pose de vidéosurveillance

Lot 19 Pose d'alarme anti intrusion

Lot 20 Serrurerie-Métallerie dont sécurisation urgence

Les lots 3a, 3b, 4, 5 10 et 16 font l'objet d'une relance suite à une infructuosité lors de l'accord-cadre initial n° 18/TRAV/2024.

Des nouveaux lots relatifs à la sécurisation de l'établissement ont été ajouté à cette nouvelle consultation (lots 17, 18, 19 et 20).

SECTION III : DUREE DU MARCHE

Chaque accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de notification. La période initiale est reconductible tacitement pour 3 périodes de 12 mois chacune. La durée totale de l'accord-cadre est de 4 ans (reconduction comprises)

SECTION IV PROCÉDURE

4.1 Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R.2124-2 1° et R. Il sera conclu, pour chaque lot un accord-cadre multi attributaires à marchés subséquents sans minimum avec un maximum en valeur con

4.2 Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article R 2152-6 du CCP. L'offre de chaque candidat s

4.3 Date limite de réception des offres : Le 15/04/2025 à 12 heures (heure locale).

4.5 Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est : www.achatpublic.com

5.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.achatpublic.com> avant la date et l'heure limite de réception des offres mentionnée dans le Règlement de Consultation.

5.3-Les candidats DOIVENT adresser leurs demandes pour les renseignements d'ordre administratifs ou techniques par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com>

5.4 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 Mamoudzou

Tél : 02 69 61 18 56 – Fax : 02 69 61 18 62

Email : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Greffe du Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 MAMOUDZOU

Date d'envoi du présent avis : 11/03/25